



# REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE VITROLLES-EN-LUBERON

Vitrolles-en-Luberon, le 2 février 2026

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle du Conseil Municipal le :

**Vendredi 6 février 2026 à 19h30**

### ORDRE DU JOUR :

#### Approbation des procès-verbaux des précédents conseils municipaux.

- Lancement des travaux de la friche de la dépendance de l'ancien hôtel,
- Régularisation budgétaire pour le règlement de la facture du lot plomberie des travaux de l'école,
- Approbation du règlement intérieur des salles municipales,
- Aménagement des « jardins partagés »,
- Parking (remplacement des places de parking face à la salle du Moulin),
- Document d'urbanisme tenant compte du SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT approuvé)
- Questions diverses : Adhésion au Parc Naturel Régional du Luberon. Restes à réaliser pour les travaux en cours. Caméras aux entrées du village. Entretien des chemins communaux en liaison avec les travaux du parking. Faire le point sur les arrêts de bus (écoles primaires, collège, lycée). DECI du Bas de l'Ay (Défense extérieure contre les incendies). Relancer le Syndicat Mixte Forestier pour la citerne du DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies) : entrée de la piste de Roumagou.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,  
Alain de Villebonne